

L'AFRIQUE DU SUD À TÂTONS VERS LA DÉMOCRATIE

Le gouvernement et l'ANC se considèrent l'un l'autre comme les futurs partenaires d'un mariage arrangé, ce qui ne leur plaît pas, mais ils savent que cette union est riche de promesses.

PAR RICHARD STEYN

MOINS DE DEUX ANS APRÈS QUE LE PRÉSIDENT F.W. DE KLERK A prononcé, devant le Parlement sud-africain, un discours qui a changé la face de la politique dans son pays, les ennemis de naguère sont sur le point de conclure un «accord provisoire» qui, à terme, amènera nationalistes africains et afrikaners à se partager le pouvoir. Pour ceux qui ont combattu l'*apartheid* pendant les années ingrates où l'Afrique du Sud était dirigée par MM. Verwoerd, Vorster ou Botha, et pour ceux qui ont lutté pour le maintenir, la perspective est vertigineuse.

Dans l'étude originale qu'il fait des chances de démocratie dans une société débarrassée de l'*apartheid*, le politologue américain Donald Horowitz définit une dynamique qui aide à expliquer dans les deux tiers de ce qui se passe en Afrique du Sud aujourd'hui.¹ Maintenant que le Parti national (PN) de M. F.W. de Klerk et le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela ont entamé un dialogue fondé sur certains intérêts communs, la gauche extrémiste noire et la droite extrémiste blanche sont obligées de tenir des discours (et parfois de commettre des violences physiques) de plus en plus excessifs. À chaque acte de modération, les deux extrêmes se sentent provoqués. Tout acte agressif – la violence dans les cités noires ou les actes de résistance armée sporadiques de l'extrême droite – rapproche plus encore les modérés. Le PN et l'ANC se considèrent l'un l'autre comme les futurs partenaires d'un mariage arrangé, ce qui ne leur plaît pas, mais ils savent que cette union est riche de promesses pour les deux «mariés». Néanmoins, quelques avertissements sont nécessaires.

Comme le fait remarquer Mme Pauline Baker, autre observatrice américaine perspicace, de la *Carnegie Endowment for International Peace*, «tout est à faire en Afrique du Sud. Il faut débarrasser la société de la ségrégation, démocratiser la vie politique et restructurer l'économie et ce, dans des conditions parmi les plus défavorables au monde de diversité culturelle, de polarisation idéologique et de stratification économique». Il n'existe pas de sentiment d'identité nationale partagé, le taux d'analphabétisme est très élevé et les richesses sont très mal partagées. Il ne faudra rien de moins qu'un miracle politique pour que les négociations pour l'instauration de la démocratie aboutissent.

UN FAIT EST CERTAIN, NI L'UN NI L'AUTRE DES PRINCIPAUX PARTIS NE PEUT gouverner seul sans l'aide de l'autre. Des changements politiques ou constitutionnels de portée considérable sont impossibles sans le consentement de F.W. de Klerk et de l'électorat blanc. À l'inverse, on ne peut sortir de la tourmente socio-économique actuelle sans la coopération de l'ANC et de ses alliés.

D'autres acteurs importants sont capables de mettre un frein au processus engagé : le chef Buthelezi de l'*Inkatha* ; le Congrès panafricain, de tendance socialiste ; et les conservateurs blancs d'Andries Treurnicht. Pour reprendre le terme du commentateur politique Lawrie Schlemmer, ils jouent les uns vis-à-vis des autres le rôle de «garde-fous». «Sans coopération ni consentement mutuels, chacun est condamné à agir selon les conditions mêmes qui ont rendu les négociations nécessaires en premier lieu.» Or, parce qu'on commence à ouvrir les yeux dans les milieux les plus inattendus, le débat en Afrique du Sud se recentre peu à peu sur les modérés.

La phase de pré-négociation des «pourparlers sur les pourparlers» touchant à sa fin avec la conclusion largement approuvée d'un accord de paix national visant à circonscrire la violence, les deux principaux acteurs

ont fait connaître leurs propositions constitutionnelles. Comme on pouvait s'y attendre, il y a des divergences de taille.

En bref, l'ANC demande l'élection au suffrage universel, c'est-à-dire suivant le mode une personne, une voix, d'une assemblée constituante qui rédigerait une constitution pour l'Afrique du Sud d'où l'*apartheid* aura disparu. Un gouvernement intérimaire superviserait l'introduction de la constitution et le transfert du pouvoir à un gouvernement démocratiquement élu, que l'ANC, numériquement supérieur, espère bien diriger lui-même. Toutefois, le Parti national refuse d'abdiquer le pouvoir en faveur d'une assemblée constituante, préférant négocier une nouvelle constitution dans laquelle les minorités – entendez les Blancs – seront clairement protégées. Ensuite, il y aurait des élections où tous s'exprimeraient sur la base d'une personne, une voix ; certains stratèges du PN pensent que F.W. de Klerk a d'assez bonnes chances d'en sortir vainqueur moyennant un usage judicieux des alliances politiques.

Quant au schéma directeur du projet de constitution, le Parti national propose une Afrique du Sud démocratique, sans ségrégation raciale, dans laquelle le pouvoir serait dévolu, par le gouvernement central, à des autorités régionales et locales et où les minorités auraient droit à une représentation spéciale. Le pays resterait un État unitaire, quoique fortement teinté de fédéralisme. L'ANC est lui aussi en faveur d'un État unitaire, mais doté d'un gouvernement central fort et dans lequel beaucoup moins de pouvoir serait donné aux régions. Les droits des minorités seraient protégés par une charte des droits sujette à interprétation par les tribunaux et un tribunal constitutionnel interpréterait la constitution et appliquerait la loi du pays.

IL EXISTE DES POINTS COMMUNS ENTRE LES DEUX PLANS, COMME LE DROIT DE vote universel, le bicamérisme et la représentation proportionnelle, mais il y a aussi une différence essentielle, à savoir : l'ANC centraliserait le pouvoir, alors que le PN le disperserait autant que possible, tant politiquement que géographiquement. L'ANC propose un gouvernement majoritaire dont les pouvoirs ne seraient limités que par la constitution et les tribunaux. Le PN préconise un régime «associatif» au sein duquel le pouvoir de la majorité serait limité par la nécessité de trouver un consensus avec d'autres partis.² Une des lacunes des propositions de l'ANC, c'est qu'on y accorde trop peu de place à la notion d'ethnies, notion tout à fait discréditée aux yeux de nombre de Noirs, grâce aux efforts des gouvernements successifs de l'*apartheid*, mais élément puissant de la vie politique africaine quoi qu'il en soit.

Alors que les spécialistes des constitutions réfléchissent aux mérites des deux projets, le débat politique tourne maintenant autour des arrangements transitoires qu'il faudra mettre en place le temps venu des négociations constitutionnelles. Contrairement aux apparences, les deux parties se rapprochent peu à peu l'une de l'autre. M. de Klerk continue de rejeter l'idée d'un gouvernement intérimaire, mais on le dit disposé à accepter une «autorité intérimaire», ce qui reviendrait à accéder à moitié aux demandes de l'ANC. La création d'une telle autorité figure parmi les tout premiers sujets de la liste des discussions de la conférence multipartite à venir, qui se réunira probablement à la fin de l'année.

L'organe que l'actuel président aurait en tête partagerait le pouvoir décisionnaire avec le présent parlement à trois chambres,³ ce qui réunirait les principaux acteurs dans un rôle quasi gouvernemental. Cette période de gouvernement conjoint pourrait fort bien durer plusieurs années, ce qui donnerait aux électeurs noirs et blancs le temps de s'accommoder les uns des autres avec, à terme, la possibilité de transférer le pouvoir en rencontrant moins de résistance qu'autrement. Tel est le scénario optimiste. Il part du